

Going Home



La newsletter aide au retour de l'ODM et de l'OIM Berne N° 2/13

Editorial du mois d'octobre 2013

Chères lectrices, chers lecteurs,

La réorganisation de l'ODM est terminée depuis le 1er septembre 2013. Comme la Section Bases du retour et aide au retour a déjà été intégrée au Domaine de direction Coopération internationale en avril 2013, il a seulement fallu l'incorporer à la Division Retour nouvellement créée. Outre les modifications structurales, des changements ont également eu lieu dans le domaine de l'aide au retour. Ainsi, depuis 2008, il existe un projet pilote relatif à l'Afrique subsaharienne qui a pour but d'encourager l'aide au retour directement à partir des centres d'enregistrement et de procédure (CEP). L'évaluation du projet pilote menée durant l'été de cette année sert de base à l'introduction définitive, dès le 1er janvier 2014, du projet, qui sera étendu à un groupe-cible plus important. C'est pourquoi ce numéro y est consacré.

L'encouragement des départs REZ répond également à la volonté d'accélérer les procédures qui a été exprimée lors de la votation du 9 juin 2013 sur la révision urgente de la loi sur l'asile. Depuis 2008, 719 personnes ont quitté la Suisse dans le cadre du projet pilote, sachant que la prise en compte des cas Dublin a entraîné une nette hausse depuis 2011. Au cours des dernières années, le taux de départ a ainsi augmenté, passant d'environ 3 % à 5,5 %. Par conséquent, le projet pilote peut être considéré comme un succès absolu. L'article principal de ce numéro expose de manière approfondie les résultats de l'évaluation du projet pilote, les développements futurs dans le domaine de l'aide au retour et une prise de position du CEP de Vallorbe.

Le présent numéro contient également de nombreux textes consacrés aux activités menées sur le terrain, comme le rapport de voyage de service d'Eve Amez-Droz (OIM Berne) ou l'entretien avec M. Soufiene Karoui de Tunisie.

Pour ce qui est des activités effectuées en Suisse, un article dépeint, du point de vue d'une conseillère au retour, les services de conseil prodigués dans les centres provisoires d'Alpnach (OW), de Bremgarten (AG) et de Realp (UR). Enfin, une courte contribution à propos du Réseau européen sur le retour volontaire (VREN) présente la coopération en matière d'aide au retour existant entre les Etats membres.

La Section Bases du retour et aide au retour et l'OIM Berne se réjouissent de pouvoir collaborer avec vous encore longtemps et se tiennent à votre disposition pour toute question ou remarque.

Je vous souhaite une lecture aussi informative qu'intéressante à propos des développements actuels dans le domaine de l'aide au retour et espère que vous passerez un bel automne.

Beat Perler, chef Section Bases du retour et aide au retour ODM

Contenu

- 1. Thème principal :**
Projet pilote Afrique subsaharienne
 - REZ Projet pilote Afrique subsaharienne
 - Aide au retour du CEP
- 2. Programmes de pays**
 - Voyage de service à Erbil (27. - 29.8.2013)
 - Entretien avec M. Soufiene Karoui, CONECT
 - Echange de personnel entre l'OIM Berne et l'OIM Tunis
- 3. Échos des CVR et des CEP**
 - Les centres d'hébergement temporaires
- 4. Divers**
 - Réseau européen sur le retour volontaire (VREN)

1. Thème principal : Projet pilote Afrique subsaharienne

REZ Projet pilote Afrique subsaharienne Roger Steiner, Section Bases du retour et aide au retour ODM

Le projet « Aide au retour à partir des centres d'enregistrement et de procédure » (REZ) a été lancé le 1er mars 2005. L'Office fédérale des migrations (ODM) offrait alors une aide financière initiale à hauteur de CHF 500 aux candidats au retour volontaire partant directement depuis un centre d'enregistrement et de procédure (CEP). Après une phase de test pendant laquelle les collaborateurs travaillant dans le domaine de l'asile étaient chargés du conseil en vue du retour, le projet REZ a été introduit définitivement en 2007 et le mandat du conseil en vue du retour a été transmis à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Début 2011, l'ancien Domaine de direction Asile et Retour a décidé d'étendre l'offre REZ aux personnes relevant de la procédure Dublin.

Le projet REZ a d'emblée rencontré beaucoup de succès. Cependant, le nombre de départs à destination de l'Afrique subsaharienne était peu élevé. Il est en effet apparu au cours des entretiens-conseils que, pour les personnes issues de cette région, l'aide initiale ne suffisait pas à encourager les retours volontaires et rapides. C'est pourquoi, en 2007, dans le cadre d'un projet pilote, une aide matérielle supplémentaire d'un montant maximal de CHF 3000 a été proposée aux personnes originaires d'Afrique subsaharienne. Au milieu de l'année 2011, l'organe directeur REZ a décidé d'étendre le projet pilote Afrique subsaharienne aux personnes relevant de la procédure Dublin. Enfin, le 29 janvier de cette année, le directeur de l'ODM a décidé de prolonger jusqu'à la fin 2013 le projet pilote Afrique subsaharienne aux conditions-cadres suivantes :

- inclusion de toutes les personnes faisant l'objet d'une procédure Dublin ;

- critère d'exclusion strict pour les pays présentant une forte hausse du nombre de demandes (taux de départs supérieur à 33 % sur plus de 20 demandes pendant trois mois d'affilée) ;
- suivi étroit de la part de la Section Bases de retour et aide au retour, qui assure des contrôles mensuels en vue de procéder à d'éventuelles exclusions.

Après un manque d'intérêt durant les premières années d'existence du projet pilote Afrique subsaharienne, la prise en compte des cas Dublin a entraîné une nette augmentation du nombre de départs. Ainsi, ce dernier est passé de 38 (en 2011) à 345 (en 2012). A la fin juillet 2013, 292 départs ont déjà été enregistrés et une forte hausse est de nouveau attendue d'ici la fin de l'année. L'objectif du projet pilote, c'est-à-dire l'encouragement des retours volontaires à partir des CEP, a donc pu être amplement rempli.

De plus, les résultats de l'évaluation du projet pilote montrent que 48 % des personnes ayant perçu une aide au retour dans le cadre du projet pilote étaient des cas Dublin. Ce taux est beaucoup plus élevé si l'on tient compte des 22 % de cas pour lesquels la procédure est inconnue, car il s'agit en général de cas Dublin non identifiés. Par conséquent, le taux global se monte à environ deux tiers. Les personnes relevant de la procédure nationale représentent, quant à elles, seulement 30 % des bénéficiaires de l'aide au retour. Comme l'attrait financier est plus important pour les cas Dublin, ces derniers sont davantage renvoyés à partir des CEP et lors des premières étapes du processus d'asile. Le fait que plus de 80 % des participants au projet optent pour un retour volontaire au cours des deux premiers mois de la procédure d'asile vient également étayer ce constat. Cependant, des économies ne sont pas uniquement réalisées grâce à la rapidité des départs. L'ODM doit verser CHF 140 par jour pour un retour non volontaire couplé d'une détention. Un transfert dans l'Etat Dublin entraîne également des coûts beaucoup plus élevés qu'un retour volontaire. En ce sens, l'aide au retour à partir des CEP permet d'atteindre le deuxième objectif essentiel du projet pilote : une réduction des coûts.

En conclusion, l'on peut affirmer que les objectifs du projet pilote Afrique subsaharienne ont été atteints, ce qui devrait en encourager la poursuite. Cependant, ce projet présente encore du potentiel, comme l'élargissement à d'autres Etats, qui doit si possible être pris en compte lors de son introduction définitive, prévue à partir de 2014.

REZ en faveur des ressortissants d'Afrique subsaharienne

Jean Quartarolo, OIM Vallorbe

L'aide au retour à partir des CEP a été marquée ces dernières années par une très forte augmentation de personnes rentrées notamment en Afrique subsaharienne. Celles-ci étaient généralement originaires de pays d'Afrique de l'Ouest, tels que le Sénégal, la Gambie ou le Ghana. Aujourd'hui, bien que le flux ait quelque peu diminué, de nombreuses personnes continuent à rentrer régulièrement dans la même région, mais dans des pays tels que la Guinée et la Guinée-Bissau.

Les raisons de leur choix de rentrer au pays ne sont pas toujours aisées à identifier. Certains d'entre eux parlent d'une fatigue par rapport à la Suisse et plus largement l'Europe, lesquelles, selon leurs dires, ne veulent plus d'eux (ils font en ce sens référence à l'interdiction de travailler voire à l'absence de travail et au fait de dormir dans la rue) ; ils mettent aussi en avant la nostalgie de leur terre, le manque de leur famille et le fait qu'ils se sentiraient plus utiles chez eux, avec un métier correspondant à leurs aptitudes. Rappelons à ce sujet que l'immense majorité d'entre eux est composée d'hommes âgés entre vingt et trente ans.

Relevons cependant le rôle ambigu joué par la famille. Lors d'entretiens téléphoniques que les « retournants » avaient dans notre bureau avec leur famille respective, nous avons pu remarquer des formes de pression afin qu'ils restent en Suisse et continuent de leur envoyer un peu d'argent. Cependant, le désir de rentrer a généralement été plus fort que la pression familiale. En lien avec leurs aptitudes, les types de projet ont principalement consi-

sté en de petits commerces alimentaires, en commerces dans le domaine de la construction, ainsi qu'en projets dans le domaine de l'élevage. Ajoutons enfin que le nombre de cas vulnérables a été infime.



© OIM Berne 2013 - Bénéficiaire originaire de Guinée-Bissau

2. Programmes de pays

Voyage de service à Erbil, dans le nord de l'Irak (27 à 29 août 2013)

Sylvie Heuschmann, OIM Berne

Fin août, j'ai accompagné Fabio Pisanello et Timothy Zeidan à Erbil. Pour moi, le but de ce voyage de trois jours était de discuter avec l'OIM Irak de notre collaboration et, bien entendu, de rencontrer des personnes qui avaient pris part au programme d'aide au retour. Les discussions que j'ai eues avec mes collègues de l'OIM Irak ont été très constructives. Nous avons parlé de la manière dont les bénéficiaires d'une aide au retour volontaire sont conseillés, des difficultés qu'ils rencontrent après leur

retour, de la façon dont les très jeunes candidats au retour affrontent le dilemme entre liberté occidentale et fierté à l'égard de la tradition, ainsi que de la réintégration professionnelle dans une région où l'économie est en plein essor, où la croissance démographique dans la ville « la plus stable » fait exploser le prix des biens immobiliers et où les employeurs préfèrent faire appel à de la main-d'œuvre bon marché originaire de l'étranger.

En plus de 5 ans d'existence du programme d'aide au retour et de réintégration en Irak, l'OIM Irak a porté assistance à plus de 650 personnes ayant quitté la Suisse et nous avons eu la chance d'en rencontrer quatre. Leurs réactions étaient très diverses : joie d'être rentrés, de réussir professionnellement et de revoir leur famille et leur pays ; déception face à la difficulté de se réintégrer sur le plan économique ; nostalgie d'une vie plus « simple » et plus sûre en Suisse.



© OIM Berne 2013 - Camp de Kawergost dans le nord de l'Irak

En outre, avant notre départ, nous avons visité le site de Kawergost, compte tenu de son caractère actuel. Il s'agit d'un camp pour réfugiés syriens créé de toutes pièces en quelques jours afin d'accueillir les plus de 45 000 personnes qui ont afflué en moins de deux semaines dans le nord de l'Irak, après l'ouverture des frontières le 15 août. Le HCR assume la gestion du camp, le Programme alimentaire mondial la fourniture de nourriture et de boissons, l'armée irakienne la prise en charge médicale des réfugiés et la sécurité du camp, et l'OIM Irak l'enregistrement et le transport des réfugiés. La visite de ce camp a été

très impressionnante et le fait d'être confrontés aux circonstances dramatiques dans lesquelles vivent ces femmes, ces hommes et ces enfants a changé le regard que nous portons sur la politique migratoire de la Suisse.

Entretien avec M. Soufiene Karoui, CONECT, formateur dans le cadre du programme d'aide au retour volontaire vers la Tunisie
Eve Amez-Droz, OIM Berne

M. Soufiene est professeur universitaire. Il est membre de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONECT), et c'est dans le cadre de l'accord entre l'OIM et CONECT qu'il a été amené à former des centaines de jeunes retournant depuis la Suisse au développement d'un plan d'affaire.

M. S.K, pourriez-vous nous décrire le profil des Tunisiens qui participent aux formations CONECT ?

Les Tunisiens qui participent à cette formation sont les mêmes que ceux qui retournent dans le cadre du programme. Ce sont des hommes, assez jeunes et déçus de ne pas avoir trouvé de travail à l'étranger. Lorsqu'ils arrivent chez moi, je les trouve souvent déçus et dans un état psychologique instable, voire agressif pour certains. Beaucoup sont illettrés, ou ne maîtrisent que les bases orales d'un dialecte régional.

Comment se déroulent concrètement les formations ?

La formation se déroule sur trois jours. Le premier est consacré à la prise de contact et la mise en confiance. J'essaie de valoriser l'effort dans le travail et le lien entre leur implication personnelle et les gains qu'ils ont la possibilité de réaliser. Les deuxième et troisième jours, nous nous attaquons au développement du plan d'affaire. Je commence par expliquer la logique et l'utilité du plan d'affaire car la plupart ne comprennent pas pourquoi ils doivent passer par cet exercice. Ils pensent qu'ils recevront leur argent en liquide pour faire leur projet. Ensuite, nous passons aux analyses plus détaillées (la concurrence, les besoins techniques, les coûts etc.) et nous intégrons ces informations dans un formulaire dévelop-

pé à cet effet par CONECT, conjointement avec l'OIM Tunis.

Quels sont les principaux problèmes rencontrés ?

La première difficulté est la mauvaise compréhension du processus pour obtenir l'aide à la réintégration. Ils ne savent pas, ou ne comprennent pas, qu'ils doivent développer une véritable proposition de projet afin de recevoir leur argent.

La deuxième difficulté est qu'ils n'ont qu'une vague idée de ce qu'ils peuvent ou veulent faire. Ceci s'explique souvent par le manque de compétences des participants. Beaucoup ont une formation très basique, pas ou peu d'expérience professionnelle et pratiquement pas de compétences techniques. Il faudrait leur donner accès à des stages de formation dans des domaines spécifiques pour qu'ils acquièrent les bases d'une activité (agricole, commerciale, technique ...) avant de développer un plan d'affaire. Cela permettrait également de travailler celui-ci par groupe ayant des projets similaires, et d'améliorer la proposition finale. Finalement, la dernière difficulté est celle d'obtenir la documentation nécessaire pour soutenir le projet (facture pro-format, contrat de travail, attestation etc.).

Quels sont les principaux avantages d'une telle formation ?

A mon avis, le premier avantage est qu'en comprenant la logique du plan d'affaire, ils acceptent mieux la logique du programme et le processus par obtenir l'aide à la réintégration. Les analyses de la concurrence et des coûts leurs amènent également une nouvelle perspective. Ils réalisent un peu mieux l'importance de leur plus-value et le lien entre les coûts et les bénéfices qu'ils vont dégager. Pour beaucoup, le montant de l'aide à la réintégration, en soi, représente le bénéfice. Alors je dois leur expliquer qu'au contraire, cet argent va être investi dans un projet et que c'est le résultat de leur travail qui leur permettra de dégager un bénéfice et donc un salaire. En découle également une meilleure compréhension générale de l'esprit d'entreprise : séparer ses gains et ses dépenses personnels des gains et coûts de production de l'entreprise. Finalement, et ce n'est pas le moindre, c'est la fierté qu'ils éprou-

vent à la fin du troisième jour quand ils reçoivent un diplôme décerné par une institution reconnue. « Pour beaucoup, c'est la première fois qu'ils ont une attestation de formation, et ça, c'est beau ».

Quel type de projets préfèrent les Tunisiens qui participent à cette formation ?

Les projets les plus populaires sont les projets d'élevage, engraissement de moutons ou de vaches laitières. Ensuite, viennent les petits commerces et les projets de pêche. Finalement, viennent les projets de plantations agricoles et les cyber-cafés ou publinet. Le choix du projet se fait souvent par rapport à la famille. C'est ce que nous appelons les compétences associées : comme la plupart manquent de compétences techniques, ils choisissent un domaine où leur famille a de l'expérience. « Les projets communautaires ont, à mon avis, l'unique avantage de rassembler plus de fonds et donc de développer des projets plus solides financièrement, mais ils doivent être faits entre des personnes proches, car le relationnel est primordial dans ce type de projet ; il faut faire confiance à ses partenaires, définir les tâches et ensuite répartir les charges et les bénéfices. »

Echange de personnel entre l'OIM Berne et l'OIM Tunis - une expérience à renouveler *Eve Amez-Droz, OIM Berne*

Dans son travail de tous les jours, l'OIM Berne doit coopérer avec de nombreux acteurs aux intérêts parfois divergents. Parmi ces acteurs figurent nos propres collègues dans les pays d'origine. La distance, les différences de cultures, de configuration et de conditions de travail donnent parfois lieu à des incompréhensions entre les missions. En juin 2013, l'OIM Berne et l'OIM Tunis ont donc organisé un échange de personnel. L'objectif était double : d'un côté, améliorer les relations et les échanges entre deux bureaux qui doivent travailler très étroitement ensemble, et d'un autre, contribuer à la formation du personnel qui collabore sur ce projet. J'ai donc eu la chance de participer à cette expérience avec ma collègue Nadia Cheick (assistante de projet auprès

de l'OIM Tunis). Durant deux semaines, nous avons échangé nos fonctions et avons découvert les perspectives de nos homologues de part et d'autre du programme.

Eve en Tunisie

Ce séjour m'aura permis de rencontrer les collègues avec lesquels je travaille tous les jours mais aussi les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du programme : la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONNECT), l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE), l'Agence Nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI) pour n'en nommer que quelques-uns. Les échanges avec chacun d'eux étaient très intéressants et m'ont permis de mieux comprendre la situation en Tunisie et le contexte dans lequel tous ces organismes coopèrent.



© OIM Berne 2013 - OIM Berne und OIM Tunis à Kasserine

Durant ce voyage, j'ai également pu visiter des bénéficiaires à différents stades de leur réintégration : durant les formations, au moment du paiement, en cours de mise en œuvre, et quelques mois après que le projet soit fonctionnel. De manière générale, les bénéficiaires m'ont paru très impatients, voire agressifs tant qu'ils n'ont pas reçu le montant de leur aide à la réintégration. Il s'est avéré très difficile de discuter avec la plus part et de leur faire comprendre et accepter la marche à suivre pour toucher leur aide. Cependant, j'ai également vu des participants et des familles extrêmement reconnaissantes de l'aide qui leur a été apportée, presque incroyables

d'avoir véritablement obtenu leur argent. Cet aspect est pour nous, collaborateurs de l'OIM Berne, particulièrement motivant car nous avons, en temps normal, très peu de contact avec les migrants et pratiquement aucun retour sur notre travail. Avoir l'occasion de discuter directement avec eux, de connaître un petit bout de leur histoire, et d'entendre leur propre version de leur aventure a été autant étonnant qu'enrichissant, parfois alarmant ou drôle. La composante personnelle de la réintégration (motivation du bénéficiaire, formation, encadrement familial, moyens financier etc.) m'est apparue de manière très claire lorsque j'ai visité deux projets identiques, dans la même région, avec le même montant d'argent, et que nous avons constaté que l'un des deux avait grandement réussi alors que l'autre peinait à couvrir ses charges mensuelles. Cela montre toute l'importance d'un accompagnement et d'une assistance individualisée qui tient compte des atouts et des points faibles de chacun. Evidemment, plus les clients sont nombreux, moins il devient facile de prendre cet aspect en considération.

Cela m'amène à une autre expérience faite durant ce séjour : préparer les dossiers des participants pour les présenter au Comité de pilotage. Quel travail ! J'ai dû préparer moi-même plusieurs dossiers et je dois tirer mon chapeau à toute l'équipe de l'OIM Tunisie qui doit se transformer en expert de tous les domaines professionnels : il faut non-seulement connaître le prix d'un vache mais aussi savoir à quel rythme le bétail se reproduit afin d'estimer si le fond de roulement est suffisant ou non, et si les estimations des recettes sont réalistes ; il faut savoir à combien s'élèvent les frais d'électricité, de communication, les impôts et les taxes en fonction du type de projet et de la localisation. Toutes ces informations doivent être cohérentes car le Comité de pilotage, composé de l'OTE, de la Coopération suisse en Tunisie et de l'OIM Tunisie examine les plans d'affaires dans les moindres détails. Ce travail de préparation représente une charge de travail considérable pour les collègues de l'OIM Tunisie qui doivent parfois passer beaucoup de temps à recontacter les bénéficiaires pour vérifier des factures, les contrats, ou

même se rendre sur place pour attester de la crédibilité d'un projet. Ce système de contrôle a pour but d'assurer le plus possible le succès des projets de réintégration mais, d'un autre côté, il alourdit passablement la procédure. Il ne faut pas oublier que ce travail doit être effectué avec la même application pour les 675 personnes qui ont reçu une aide à la réintégration. Bien que les visites de monitoring aient tout juste commencé, la grande difficulté déjà constatée est de rétablir le contact une fois le paiement terminé. Il semble que plusieurs participants soient repartis en Italie ou en Lybie peu de temps après avoir mis en place leur projet. Cependant, le programme devant mettre l'accent sur le suivi des projets après paiement, durant la deuxième phase (de juillet 2013 à décembre 2014), nous pouvons espérer que les résultats seront tout de même assez positifs.

Cette expérience fut extrêmement enrichissante et stimulante de tous points de vue, tant pour moi que pour la bonne marche du programme, et je ne peux qu'encourager ce type d'initiative dans le future.

Nadia en Suisse

Partager le quotidien des collègues de l'OIM Berne, m'a permis de constater l'énorme travail qui se fait pour permettre aux demandeurs de retour volontaire de rentrer dans les meilleures conditions possibles en Tunisie. J'ai eu la chance de suivre le parcours entier, étape par étape, des bénéficiaires du programme d'aide au retour et ce depuis leur entrée en Suisse (visite du Centre de Chiasso) jusqu'à la préparation de leur voyage.

Mes rencontres avec les Conseillers en vue du retour (CVRs) dans les bureaux cantonaux de Berne et Lausanne, et au Centre d'enregistrement et procédure (CEP) de Chiasso, étaient une excellente opportunité pour moi de comprendre les difficultés auxquelles ils font face, surtout en ce qui concerne les préoccupations des requérants, par rapport à la réintégration et aux conditions de l'assistance une fois rentrés dans le pays d'origine. J'ai pu également comprendre à quel point les problèmes de communication pouvaient avoir des répercussions néga-

tives aussi bien du côté Suisse que du côté Tunisien et surtout sur les bénéficiaires.

Pour cela, une réunion avec différents CVRs a été programmée dans les bureaux de l'OIM Berne et j'ai pu leur présenter les différentes étapes de l'assistance dans le cadre du programme, depuis leur accueil à l'aéroport jusqu'à la mise en œuvre du projet de réintégration, puis la phase de monitoring.



© OIM Berne 2013 - OIM Tunis en visite à l'OIM Berne

Divers questions ont été posées par les CVRs :

- Comment se font les assistances à l'aéroport ?
- Est-ce que notre assistant à l'aéroport a la possibilité d'accéder à la zone « police des frontières » ?
- Comment notre assistant à l'aéroport gère la situation quand les bénéficiaires rentrent avec des laissez-passer et qu'ils se font interpellés par la police des frontières ?
- Comment se font les premiers contacts avec les bénéficiaires ?
- Comment le personnel de l'OIM Tunis gère les dossiers des bénéficiaires qui vivent hors du Grand Tunis ?
- Combien de temps dure en moyenne la procédure de réintégration ?

Lors de cette réunion, nous avons pu lever le voile sur certaines zones d'incompréhension et rectifier certaines informations erronées qui donnaient suite à des réclamations de la part des bénéficiaires. J'ai également participé à une séance de conseil dans les locaux du CVR Lausanne, en présence des con-

seillères et d'une dizaine de jeunes Tunisiens candidats « hésitants ».

Toutes ces rencontres, ces réunions et ces visites de terrain m'ont permis d'apprécier le travail énorme et minutieux que chaque maillon de cette chaîne effectuée afin de permettre à ces migrants Tunisiens de réussir leur retour et leur réintégration en Tunisie et de faire de ce projet pilote un projet couronné de succès.

Cet échange m'a permis de rencontrer les acteurs de ce programme du côté suisse, à savoir les collègues de l'OIM Berne, les représentants des bailleurs de fonds, les CVRs, les collègues dans les CEP, etc... et pour moi aussi, cette expérience fut enrichissante, constructive et positive à tous niveaux.

3. Echos des CVR et des CEP

Les centres d'hébergement temporaires : Alpnach, Bremgarten, Châtillon et Realp
Yvonne Schmid, OIM REZ

« Où allez-vous ? » « A Realp ». « Oui, j'en ai entendu parler... Realp, qu'y a-t-il déjà là-bas ? Est-ce joli ? »
« Oui, la région est très belle ; la commune se trouve sur la route menant à Brigue, à Viège et au Cervin... »

Le train est plein de touristes et de retraités amateurs de randonnée. En fait, on pourrait penser que je suis aussi en vacances. Cependant, équipée de mon sac à dos rempli de documents et de mon ordinateur portable, je me rends toutes les semaines dans divers centres fédéraux pour le compte de l'OIM. A chaque fois, je passe un jour dans un centre en qualité de conseillère REZ. Voici un petit aperçu de mes visites :

Centre de Schweig/UR

Lieu & situation géographique	Realp / canton d'Uri, Dans les montagnes, altitude 1700 m.
Type de logement	Cantonement militaire souterrain
Nombre de requérants	Environ 60 personnes
Type de requérants	Hommes voyageant seuls ; essentiellement des cas Dublin
Origine des requérants	Afghanistan, Pakistan, Sri Lanka, Russie, Kosovo, Erythrée, Ethiopie, Ghana, Nigéria, Maroc, Egypte, Algérie, Togo...
En activité depuis	Juin 2013

Realp est une commune minuscule, qui dispose de très peu d'infrastructures, se situe principalement dans un milieu rural et compte près de 150 habitants. Seule une route conduit au centre d'hébergement de Schweig. Les requérants, pour la plupart des cas Dublin, doivent marcher pendant 75 minutes pour s'y rendre ; ce n'est pas une partie de plaisir pour eux. A leur arrivée, ils sont souvent inquiets, voire irrités, et ne comprennent pas ce qu'ils font dans un centre aussi éloigné de tout.

Néanmoins, ils prennent rapidement beaucoup de plaisir à participer au programme d'occupation. Chaque jour, deux à trois groupes de requérants partent travailler. Ils passent la journée dehors et gagnent 30 francs en procédant à des travaux de renaturation. Il s'agit d'une situation gagnant-gagnant pour l'environnement et les requérants d'asile, mais elle n'est pas vraiment optimale pour mon travail de conseillère au retour. En effet, comme la majorité des requérants d'asile ne rentrent pas avant 16 heures, je ne rencontre qu'une petite partie d'entre eux à chacune de mes visites.

Etant donné qu'ils participent à ce programme, ils ne montrent qu'un très faible intérêt à rentrer volontairement dans leur pays. Par ailleurs, j'organise une séance d'informations à propos de l'aide au retour à partir des centres d'enregistrement et de procédure (CEP) pour chaque groupe de nouveaux venus. Si

certaines personnes ont des questions, je les invite à un entretien individuel. Il semble parfois que l'un ou l'autre requérant soit intéressé à participer au projet REZ. Cependant, jusqu'à présent, ils ont toujours changé d'avis ou sont partis, après une ou deux semaines.

Centre de Châtillon

Lieu & situation géographique	Posieux / canton de Fribourg A 20 min. en bus de Fribourg
Type de logement	Cantonement militaire souterrain
Nombre de requérants	Environ 50 personnes
Type de requérants	Hommes voyageant seuls ; essentiellement des personnes originaires d'Afrique subsaharienne et des cas Dublin
Origine des requérants	Guinée, Guinée-Bissau, Ouganda, Kenya, Nigéria, Mali, Gambie ...
En activité depuis	Décembre 2012

Le centre se trouve en pleine nature, entre la forêt et une route principale. Certains requérants séjournent ici depuis plusieurs semaines déjà. Exception faite des balades dans la nature et des activités entreprises dans le local de mise au travail, ils n'ont pas la possibilité de s'adonner à beaucoup d'autres occupations. Quand la météo est au beau fixe, ils restent dehors. Beaucoup se rendent également à Fribourg ou ailleurs. Malgré la simplicité des infrastructures, l'atmosphère semble sereine. Je ne saurais dire si cela tient au charme de la Romandie ou au fait que ce centre est en activité depuis plus longtemps que les autres.

Ces hommes ne sont pas vraiment intéressés par un retour volontaire. Ils s'informent volontiers mais ont besoin de temps pour réfléchir. Les départs volontaires ont lieu pour des raisons similaires à celles invoquées dans les autres centres. La seule différence réside toutefois dans le fait que la plupart des requérants sont originaires d'Afrique subsaharienne et peuvent donc bénéficier d'un projet de réintégration dans leur pays d'origine, une perspective qui pro-

duit des effets. Après un certain temps passé dans ce centre, les candidats au retour volontaire sont en effet plus nombreux que dans les autres centres.

Centre de Bremgarten

Lieu & situation géographique	Bremgarten / canton d'Argovie A 20 min. à pied de la gare
Type de logement	Caserne militaire en surface
Nombre de requérants	Environ 80 personnes
Type de requérants	Hommes voyageant seuls, femmes voyageant seules, familles avec enfants et cas Dublin
Origine des requérants	Ethiopie, Erythrée, Chine, Kosovo, Turquie, Géorgie, Russie, Arabie saoudite, Syrie, Maroc, ...
En activité depuis	Août 2013

Le chemin pour se rendre à la caserne passe par la vieille-ville de Bremgarten et devant de belles maisons individuelles. Le centre d'hébergement se trouve directement après la rivière, en pleine nature. Les façades sont en briques rouges et l'aménagement du site s'apparente quelque peu à un lieu de retraite. Les bâtiments sont agencés en carré fermé sur l'extérieur, créant ainsi une immense cour intérieure où poussent des arbres. Tout autour, sont disposées les pièces où séjournent les requérants. Le bâtiment principal comprenant la cuisine, la salle à manger, le kiosque et la salle de séjour se trouvent au milieu.

Ce centre est récent et son fonctionnement n'est donc pas encore tout à fait rodé. Cette situation entraîne parfois de l'agitation, mais cela ne semble pas déranger les requérants. Ces derniers vaquent à leurs occupations un peu partout. Comme le site est très étendu, il y a suffisamment de place pour tout le monde et le centre dispose d'un grand nombre de pièces utilisées comme infirmeries, salles de réunion ou bureaux. D'ailleurs, le conseiller REZ y a même son propre bureau. Cependant, cette situation comporte un désavantage : on a besoin de temps pour trouver la personne que l'on cherche. Comme pour

les autres centres, j'essaie de savoir quand un nouveau groupe de requérants arrive afin d'organiser une séance d'informations. Je n'ai pas toujours réussi ; il m'est également arrivé de devoir chercher les personnes concernées dans tout le centre.

Toutefois, après quelques semaines pendant lesquelles nous faisons connaissance, les requérants viennent plus facilement me parler et souhaitent, la plupart du temps, recevoir des informations générales et non des renseignements relatifs au retour.

Centre d'Alpnach

Lieu & situation géographique	Alpnach / canton de Lucerne A 15 min. à pied de la gare
Type de logement	Logement en surface
Nombre de requérants	Environ 60 personnes
Type de requérants	Hommes voyageant seuls, femmes voyageant seules, familles et cas Dublin
Origine des requérants	Nigéria, Pakistan, Tunisie, Maroc, Syrie, Gambie ...
En activité depuis	Mi-août 2013

Ce centre est également situé dans une zone touristique. A la sortie du village, en pleine nature, se trouve un site qui s'apparente à un village d'enfants Pestalozzi. Un bâtiment principal comprenant des bureaux, une cuisine, une salle à manger et des salles de cours est entouré de huit cabanes en bois avec toit à pignon, dans lesquelles séjournent les requérants. Au milieu du site, un petit pont en bois enjambe un ruisseau. En définitive, cet endroit est accueillant, même si certaines personnes ne sont pas heureuses. En effet, quelques requérants ont auparavant séjourné dans d'autres centres et sont surpris de devoir habiter dans de telles cabanes. Une famille syrienne attend, par exemple, depuis des semaines de pouvoir de nouveau loger dans un « vrai » bâtiment. A Alpnach, des travaux de renaturation sont également proposés dans le cadre du programme

d'occupation. Beaucoup de requérants y participent. D'autres, en revanche, restent au centre. Par ailleurs, j'entretiens de bonnes relations avec la plupart des requérants et prodigue des conseils à beaucoup d'entre eux. Cependant, ils ne sont dans un premier temps pas prêts à rentrer volontairement dans leur pays, car ils nourrissent encore l'espoir de prolonger leur séjour aussi longtemps que possible ou, tout du moins, de retourner dans leur Etat tiers.

4. Divers

Réseau européen sur le retour volontaire (VREN)

Roger Steiner, Section Bases du retour et aide au retour ODM

Le projet « Réseau européen sur le retour volontaire » (VREN), lancé au printemps 2012, est un réseau virtuel qui favorise et facilite le partage d'informations dans le domaine du retour volontaire entre les Etats membres participants.

Ce projet, financé également par le Fonds européen pour le retour, comporte en principe deux éléments. Premièrement, l'échange d'informations mentionné ci-dessus s'effectue au moyen d'une plateforme Internet (<http://www.vren-community.org/>) sur laquelle les meilleures pratiques des 16 Etats membres sont présentées. Deuxièmement, les Etats membres abordent des questions ouvertes concernant la pratique en matière d'aide au retour et en débattent. La Suisse peut ainsi comparer sa pratique avec celles des autres Etats et éventuellement intégrer les meilleures pratiques de ces derniers. En outre, ce réseau permet de discuter des défis à venir dans le domaine en constante évolution de l'aide au retour et d'ancrer les solutions adéquates sur des fondements plus solides.

Etant donné que l'échange d'informations a jusqu'ici été limité à (trop) peu de thèmes et que la plate-

forme n'a pas été utilisée comme souhaité, les Etats membres ont, lors d'une conférence à Rome en mai 2013, déterminé des thèmes concrets et décidé de les traiter plus amplement au sein de sous-groupes. La Suisse s'est déclarée prête à assumer la direction dans le domaine du conseil en vue du retour. Il est prévu de poser aux Etats membres des questions précises portant sur ce thème et de présenter le résultat de ces discussions lors de la prochaine conférence de la Commission européenne, qui se tiendra à Bruxelles. Cette démarche permettra de renforcer l'utilisation de la plateforme et d'établir la base du prochain projet VREN II.

Impressum

Éditeur : ODM et OIM, Aide au retour communication (RüKo)

Rédaction : Eve Amez-Droz, OIM
Roger Steiner, ODM
Thomas Lory, ODM

Collaboration : Katharina Schnöring, OIM

Photos : © OIM

Layout : Sybille Mathys, ODM

Contact : ODM : 031 325 11 11
OIM : 031 350 82 11

E-Mail : info@bfm.admin.ch
bern@iom.int

Internet : www.ch.iom.int
www.bfm.admin.ch